

académie  
Bordeaux

MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

DIRECTION DES  
EXAMENS  
ET CONCOURS

- DEC 3 -  
Examens Professionnels  
Niveau IV et V

Affaire suivie par  
J.C. Mandement

Téléphone  
05 57 57 87 66

Fax  
05 57 57 87 95

Mail  
jean-claude.mandement1@ac-  
bordeaux.fr

5, rue Joseph  
de Carayon-Latour  
BP 935  
33060 Bordeaux Cedex

Bordeaux, le

15 MAI 2012

Le Recteur de l'académie de Bordeaux  
Chancelier des universités d'Aquitaine

à

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissements

Objet : Organisation de l'Oral de Contrôle au Baccalauréat Professionnel 2012

Références :

- Arrêté du 18 février 2010
- Note de service n° 2010-049 du 1er avril 2010 B.O. n°18 du 6 mai 2010 et ses annexes : grilles d'évaluation

**Les candidats concernés** : ceux ayant obtenu entre 8 et 9,99 au « 1<sup>er</sup> groupe », et au moins 10 à l'épreuve de pratique professionnelle (les candidats ayant obtenu entre 8 et 9,99 mais moins de 10 à l'épreuve de pratique professionnelle se verront toujours délivrer un CFEPS)

**Le déroulement des épreuves : la première interrogation :**

Elle portera sur l'épreuve E1 du règlement d'examen. Elle durera 15 minutes et sera précédée d'une préparation de 15 minutes.

Elle portera sur l'enseignement technique pour les spécialités suivantes :

- Boucher charcutier traiteur,
- Boulanger pâtissier,,
- Esthétique cosmétique parfumerie,
- Maintenance équipements industriels,
- Métiers de la mode vêtements,
- Restauration,
- Services,
- Service proximité vie locale.

Et sur l'épreuve économie – droit pour les spécialités suivantes :

- Accueil-relation clients usagers,
- Commerce,
- Comptabilité,
- Logistique (ancienne et nouvelle),
- Secrétariat,
- Transport,
- Vente.

Pour le bac comptabilité et le bac secrétariat : elle portera sur les connaissances du pôle économique et juridique (pôle 5 de la deuxième partie du référentiel de certification).

Pour toutes les autres spécialités, elle portera sur les mathématiques et sciences-physiques.

Les professeurs préparent 8 sujets d'interrogation d'une durée de 15 minutes.

Les sujets proposés devront avoir un caractère assez général ou en lien avec la vie courante afin de pouvoir être proposés à des candidats de différentes spécialités. La proportion du nombre de sujets proposés en mathématiques et en sciences physiques et chimiques reste à l'appréciation de l'évaluateur.

En mathématiques, les sujets seront conçus sur la base du tronc commun du programme de la classe de terminale professionnelle c'est-à-dire :

## 1. STATISTIQUE ET PROBABILITÉS

1.1 Statistique à deux variables

1.2 Probabilités

## 2. ALGÈBRE – ANALYSE

2.1 Suites numériques 2

2.2 Fonction dérivée et étude des variations d'une fonction

En sciences physiques et chimiques, les sujets seront conçus sur la base du tronc commun du programme des classes de première et terminale professionnelle c'est-à-dire :

### LES TRANSPORTS (T)

T 3. Comment protéger un véhicule contre la corrosion ?

T 4. Pourquoi éteindre ses phares quand le moteur est arrêté ?

T 5. Comment se déplacer dans un fluide ?

### CONFORT DANS LA MAISON ET L'ENTREPRISE (CME)

CME 4. Comment chauffer ou se chauffer ?

CME 5. Peut-on concilier confort et développement durable ?

### HYGIÈNE ET SANTÉ (HS)

HS 4. Comment peut-on adapter sa vision ?

### SON ET LUMIÈRE (SL)

SL 1. Comment dévier la lumière ?

SL 2. Comment un son se propage-t-il ?

SL 3. Comment transmettre un son à la vitesse de la lumière ?

SL 4. Comment voir ce qui est faiblement visible à l'œil nu ?

### **Le déroulement des épreuves : la seconde interrogation :**

Elle portera sur l'épreuve E5 du règlement d'examen, sur le français et l'histoire-géographie. Le candidat n'a aucun document à apporter, il tirera au sort le sujet (il y aura donc 50 % de sujets de français, 25 % de sujets d'histoire et 25 % de sujets de géographie). Cette épreuve durera 15 Min et sera précédée d'une préparation de 15 Min. Dans le cas du français, le sujet sera toujours le même : « Après avoir présenté une œuvre / un groupement de texte le plus précisément possible (titres(s) d'œuvre(s), auteur(s), époque(s) de publication, propos de l'œuvre / des textes) vous expliquerez ce qui vous a intéressé dans cette étude dont vous présenterez les principales lignes de forces».

Dans le cas de l'histoire-géographie, il s'agira d'un commentaire d'un document simple fourni par l'interrogateur (texte court, image, cartes, graphiques...) ou d'une question assez large portant sur l'un des sujets d'étude du programme. Là encore l'interrogateur devra prévoir 8 sujets.

### **Les interrogateurs :**

Pour la première interrogation, il s'agira soit d'un professeur de spécialité, soit d'un professeur d'économie gestion, ou d'un professeur de mathématiques et sciences-physiques selon la spécialité considérée. Pour la seconde interrogation, il s'agira de professeurs de Lettres-Histoire.

### **Le résultat à l'issue de l'épreuve de contrôle :**

Les candidats ayant obtenu une note au moins égale à 10/20 à l'issue de l'épreuve de contrôle sont déclarés admis (cette note est la moyenne entre la note de l'épreuve et la moyenne du premier groupe : si le candidat a 8,5 de moyenne au 1<sup>er</sup> groupe, il lui faut 11,5 au 2<sup>ème</sup> Groupe pour obtenir le Diplôme).

### **L'information des candidats :**

Elle passera par les établissements pour les candidats scolarisés : une fiche d'information sera envoyée dans les LP par courriel.

### **L'information des enseignants :**

Les IEN joueront donc un rôle de relais auprès des enseignants afin d'expliquer le mode de fonctionnement de cet oral de contrôle. Des informations pourront aussi être communiquées par les proviseurs.

### **La convocation des candidats :**

Elle sera faite en même temps que la convocation du premier groupe, il leur sera indiqué le lieu, la date et l'heure auxquels ils devront se présenter s'ils remplissent les conditions de passage de l'oral de contrôle.

### **La convocation des enseignants :**

Sur le même principe, elle aura lieu lors du premier groupe, en les informant là aussi du lieu, de la date et de l'heure potentiels.

Un décalage d'une heure entre la convocation des enseignants et la convocation des premiers élèves sera prévu pour permettre un échange entre examinateurs sur les supports d'interrogation.

L'Académie de Bordeaux conservera un Jury académique par spécialité, et par conséquent les notes du l'oral de contrôle devront être « remontées » au Jury académique.

### **Le jury du premier groupe :**

La fin de saisie des notes aura lieu au plus tard le jeudi 28 juin à 14 H. Les P.V nécessaires aux délibérations seront édités au Rectorat. Les centres de délibération situés en Gironde devront venir les chercher au Rectorat le jeudi 5 juillet au matin. Pour les centres de délibération situés hors Gironde, les P.V seront envoyés par transporteur privé. Les délibérations auront lieu le vendredi 6 juillet à partir de 9 H (**la saisie des résultats devra être terminée à 15h maximum**) et la consultation des résultats par les candidats pourra se faire le soir, soit par Internet, soit par affichage dans l'établissement d'origine du candidat (les établissements pourront tirer les listes à partir de Publinet) : ils sauront ainsi s'ils sont convoqués à l'oral de contrôle.

### **Les oraux :**

Ils se dérouleront le lundi 9 juillet à compter de 9 H et se termineront dans chaque centre dès que tous les candidats auront été interrogés. Il sera nécessaire que les centres d'oraux renvoient au Jury académique les

notes des candidats par fax au 05 57 57 87 95 (grâce à la liste des candidats par spécialités envoyée par le Rectorat à chaque centre d'oral) et ce pour chaque spécialité (y compris les spécialités pour lesquelles nous sommes pilotés hors-académie).

**Le jury de deuxième groupe :**

Les centres de délibérations saisiront les résultats de l'oral de contrôle, le jury aura lieu le mardi 10 Juillet à 13 H 30 (il serait nécessaire que les délibérations et la saisie de ces dernières se terminent **vers 15h30 maximum**) pour publication en fin d'après-midi. Les P.V seront édités au sein des établissements. L'ensemble des documents sera impérativement renvoyé au Rectorat dès la fin de la journée.

Je vous remercie par avance de votre collaboration dans la mise en place de cette épreuve qui permettra de donner une seconde chance aux candidats du Baccalauréat Professionnel.

Pour le recteur et par délégation  
Le secrétaire général,  
Pour le Secrétaire Général  
La Directrice des Examens et Concours

**HL ROIDOR**



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

## Annexe 1

Modification de l'épreuve E1 pour la  
session 2012

Nombre de spécia	
intitulé spécia	Matière
ACCUEIL.REL.C/U	ECO.-DROIT
AERONAUTQ:MSA	MATHEMATIQUES
AERONAUTQ:MSC	MATHEMATIQUES
AMENAG.&FIN.BAT	MATHEMATIQUES
ART.TAPIS AMEU.	MATHEMATIQUES
ARTIS.COM.GRAPH	MATHEMATIQUES
ARTIS.EBENISTE	MATHEMATIQUES
BIO-INDUST.TRAN	MATHEMATIQUES
BOUCH-CHAR-TRAI	P.TECHNO&SCI
BOULANG.-PATIS.	P.TECHNO&SCI
COMMERCE	ECO.-DROIT
COMPTABILITE	ECO.-DROIT
ELEC.ENERGIE EC	MATHEMATIQUES
ENVIRON.NUCLEAI	MATHEMATIQUES
ESTH/COSM.-PARF	ET.SIT.P.ECP.
ET.DEF.PROD.IND	MATHEMATIQUES
HYG.ENVIRONNEME	MATHEMATIQUES
IND.PATES,P.&C.	MATHEMATIQUES
INDUS. PROCEDES	MATHEMATIQUES
INTERV.PATRIM.B	MATHEMATIQUES
LOGIST.DER.2012	ECO.-DROIT
LOGISTIQUE	ECO.-DROIT
M.VEHI.AUTO:MOT	MATHEMATIQUES
M.VEHI.AUTO:V.I	MATHEMATIQUES
M.VEHI.AUTO:V.P	MATHEMATIQUES
MAINT. NAUTIQUE	MATHEMATIQUES
MAINT.EQUIP.IND	AN&EXP.DON TE
MAINT.MAT.AGR.	MATHEMATIQUES
MAINT.MAT.P.JAR	MATHEMATIQUES
MAINT.MAT.TP.MA	MATHEMATIQUES
MET.MODE-VETEM.	DEV. PRODUIT
OPTIQUE LUNETT.	MATHEMATIQUES
OUV.BAT.: AVMS	MATHEMATIQUES
OUV.BAT.: META.	MATHEMATIQUES
PHOTOGRAPHIE	MATHEMATIQUES

PILOTAGE S.P.A.	MATHEMATIQUES
PLASTIQ.&COMPOS	MATHEMATIQUES
PRODUCTION GRA.	MATHEMATIQUES
PRODUCTION IMP.	MATHEMATIQUES
PROTHESE DENTAI	MATHEMATIQUES
REPARA.CARROSS.	MATHEMATIQUES
RESTAURATION	TECHNOLOGIE
SECRETARIAT	ECO.-DROIT
SECURIT-PREVENT	MATHEMATIQUES
SERV.PROX.V.LOC	CADRE ACT.PRO
SERVICES(A-A-C)	PREST.SERVICE
SYST.ELECT.NUM.	MATHEMATIQUES
TECH CHAUDR IND	MATHEMATIQUES
TECH.BAT.:ORGO	MATHEMATIQUES
TECH.CONST.BOIS	MATHEMATIQUES
TECH.F.BOIS&M.A	MATHEMATIQUES
TECH.FROID&C.AI	MATHEMATIQUES
TECH.GEOM.TOPOG	MATHEMATIQUES
TECH.INSTAL.SEC	MATHEMATIQUES
TECH.MAINT.SEC	MATHEMATIQUES
TECH.MEN.AGENC.	MATHEMATIQUES
TECHN.AEROSTRU.	MATHEMATIQUES
TECHN.ET.BAT. A	MATHEMATIQUES
TECHN.ET.BAT. B	MATHEMATIQUES
TECHNICIEN OUT.	MATHEMATIQUES
TECHNICIEN USI.	MATHEMATIQUES
TRANSPORT	ECO.-DROIT
TRAVAUX PUBLICS	MATHEMATIQUES
VENTE	ECO.-DROIT

**Annexe  
Grille 1**

<b>BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL</b>	Académie de :				
<b>Spécialité :</b> Épreuve de contrôle : partie portant sur les connaissances et compétences évaluées dans l'épreuve E1	Centre d'examen :				
Durée 15 min	Session :				
Nom du candidat :	Date de l'épreuve :				
<b>Sujet :</b>	N°				
<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>	<b>TI<sup>(1)</sup></b>	<b>I</b>	<b>S</b>	<b>TS</b>	
<b>DÉFINIR ET EXPLICITER LE PROBLÈME POSÉ</b> - Compréhension des objectifs par rapport aux données contextuelles - Respect des consignes et des préconisations - Sélection et traitement des informations pertinentes - Définition de la situation/problème					/3
<b>METTRE EN ŒUVRE UNE DÉMARCHE DE RÉOLUTION DE PROBLÈME</b> - Justification des choix méthodologiques - Mobilisation des connaissances et des outils nécessaires à la résolution du problème posé - Rigueur et cohérence du raisonnement					/3
<b>ÉVALUER LES RÉSULTATS OBTENUS</b> - Analyse critique des résultats obtenus - Validation des solutions proposées par rapport aux objectifs - Traitement des difficultés rencontrées - Formulation de propositions					/2
<b>S'EXPRIMER AVEC EFFICACITÉ</b> - Précision, clarté et structure de l'expression orale - Pertinence dans l'argumentation et la réponse aux questions - Qualité scientifique, technique et professionnelle du vocabulaire utilisé - Maîtrise de la relation avec le jury					/2
<b>Note sur 10</b>					<b>/10</b>
<b>Appréciation portée par l'examineur :</b>	<b>Nom et signature de l'examineur :</b>				

(1)TI = très insuffisant - I = insuffisant - S = satisfaisant - TS = très satisfaisant

**Grille 2**

<b>BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL</b>	Académie de :				
<b>Spécialité :</b> <b>Épreuve de contrôle : partie</b> <b>portant sur les connaissances et capacités évaluées dans l'épreuve E5</b>	Centre d'examen :				
Durée 15 min	Session :				
Nom du candidat :	Date de l'épreuve :				
<b>Français</b>	N°				
<b>Sujet :</b>					
<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>	TI <sup>(1)</sup>	I	S	TS	
Qualité de précision et d'organisation dans la présentation faite par le candidat					/4
Qualité d'écoute et de participation à l'échange					/3
Correction de l'expression orale					/3
<b>Note sur 10</b>					/10
<b><u>Ou histoire ou géographie</u></b>					
<b>Sujet :</b>					
<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>	TI <sup>(1)</sup>	I	S	TS	
Maîtrise des connaissances minimales en termes de repères ou de notions (historiques ou géographiques)					/5
Capacité du candidat à s'exprimer de manière claire et à présenter son propos de façon organisée					/5
<b>Note sur 10</b>					/10
<b>Appréciation portée par l'examineur :</b>	<b>Nom et signature de l'examineur :</b>				

(1)TI = très insuffisant - I = insuffisant - S = satisfaisant - TS = très satisfaisant